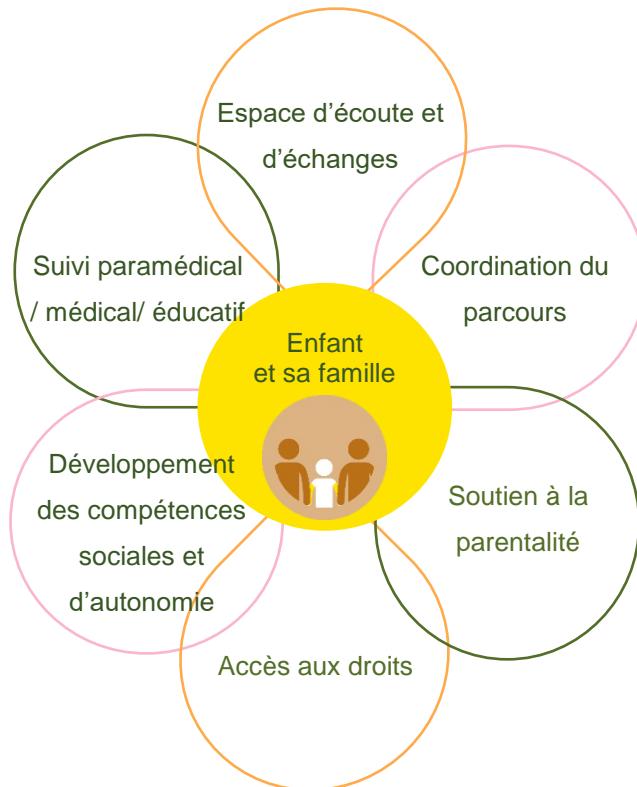


Les accompagnements proposés :



Objectifs :

- ✿ Soutenir le développement global de l'enfant,
- ✿ Favoriser son intégration en collectivité,
- ✿ Accueillir et accompagner sa famille.



Modalités d'accompagnement :

Les interventions peuvent se dérouler :

- ✿ En séance individuelle.
- ✿ Et /ou en groupe.

Elles ont lieu :

- ✿ Dans les locaux du CAMSP.
- ✿ A votre domicile ou dans tout autre lieu de vie de l'enfant (école, crèche, halte-garderie...).

Pour qui ?:

Le CAMSP s'adresse aux enfants :

- ✿ De 0 à 6 ans
 - Des difficultés de développement.
 - Une maladie invalidante avec ou sans troubles associés.
- ✿ Présentant :

| | | |
|---|----------------------|--------------------------------------|
| Directeur(trice) | Pédiatre | Directeur(trice) Adjoint(e) |
| Psychologue | Chef(fe) de service | Assistante Sociale |
| Secrétaire | Psychomotricien (ne) | Médecin de rééducation fonctionnelle |
| Orthophoniste | Ergothérapeute | Educatrice de jeunes enfants |
| Psychologue spécialisé(e) en neuropsychologie | Kinésithérapeute | Agent de service |

Notre équipe :

Conditions d'accès :

Les familles peuvent prendre contact avec le secrétariat par courrier, téléphone ou mail de leur propre initiative, ou sur orientation d'un médecin ou autre partenaire.

La totalité des interventions réalisées par les CAMSP sont prises en charge par l'ARS et le conseil départemental.

Nous trouver :



En voiture : Se garer sur les places APAJH dédiées sur le parking du Pôle santé..



Nous contacter :



tournon.camsp@apajh.asso.fr



04 75 07 00 54



48 Rue Antoine Sartorio
07300 Tournon Sur Rhône

Horaires d'ouverture du secrétariat :

| | Matin | Après midi |
|-----------------|------------|-------------|
| Lundi | 8h00-12h30 | 13h15-17h45 |
| Mardi | 8h00-12h30 | 13h15-18h30 |
| Mercredi | 8h00-12h30 | 13h15-17h30 |
| Jeudi | 8h00-12h30 | 13h15-18h00 |
| Vendredi | 8h00-12h00 | 13h15-16h |



CAMSP

Centre d'Action Médico Social Précoce



Dépistage, intervention précoce, accompagnement et rééducation des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci.

Il exerce également des actions préventives spécialisées et propose un accompagnement aux familles.